

CONDITIONS GÉNÉRALES POUR LES MEMBRES DE MYWORLD

Version: janvier 2021

Préambule

- A. La société myWorld International Limited ayant son siège au Royaume-Uni, 3rd Floor, 40 Bank Street, London E14 5NR, gère un *Benefit Program* (programme d'avantages) permettant aux clients (ci-après dénommés les «**membres**» d'obtenir, dans le cadre de l'acquisition de biens ou de services ou de la réservation de voyages (dénommés ci-après "**Achats**") sur des plateformes en ligne *myWorld*, auprès d'entreprises partenaires en ligne et auprès d'entreprises partenaires locales (dénommées ci-après "**myWorld et entreprises partenaires**"), des avantages (dénommés ci-après "**Benefits**"). myWorld International Limited fait appel à ses propres filiales ou à des partenaires pour la gestion et l'exécution du *Benefit Program* dans les différents pays.
- B. En Suisse, les membres sont ainsi inscrits auprès de myWorld Swiss GmbH, dont le siège se trouve à la Tödistrasse 48, 8002 Zurich, numéro d'entreprise CHE-266.376.595 du registre du commerce du canton de Zurich (ci-après dénommé «**myWorld**»), et ont la possibilité de percevoir, dans le cadre du *Benefit Program* des *Benefits* lors de l'acquisition de biens, de services ou lors de la réservation de voyages auprès de *myWorld* et des *entreprises partenaires*.
- C. Pour une meilleure compréhension, vous trouverez, à la fin des présentes conditions générales (**en Annexe 1**), l'explication des différents termes employés. Sur le plan juridique, la terminologie usitée dans les présentes conditions **générales** fait foi.

1. Objet du contrat

Le membre est autorisé à participer au *Benefit Program* et à recevoir les avantages associés, conformément aux conditions générales de vente. Les membres peuvent faire des achats chez *myWorld* et *entreprises partenaires*. L'inscription et la participation au *Benefit Program* sont gratuites pour le membre.

2. Base contractuelle

- 2.1 Par l'acceptation par *myWorld* de la demande d'inscription, le demandeur devient *membre* de *myWorld* et reçoit un numéro d'identification personnel et non transférable (ci-après dénommé «**Numéro d'identification de membre**»). Ce numéro donne droit à participer au *Benefit program*.
- 2.2 Le *membre* déclare que les données qu'il fournit à *myWorld* sont correctes, et délègue *myWorld* de tout dommage et de toute plainte en cas de données incorrectes fournies intentionnellement. Le *membre* est tenu d'informer *myWorld* immédiatement des éventuelles modifications de ses données personnelles fournies au moment de l'inscription (en particulier en ce qui concerne l'adresse de résidence, l'adresse e-mail, les coordonnées bancaires, le numéro de téléphone, etc.).
- 2.3 Pour chaque personne physique ou morale, **une** seule inscription (c.-à-d. un seul *Numéro d'identification de membre*) est autorisée. L'inscription doit avoir lieu en mentionnant l'adresse de résidence ou commerciale (adresse du siège) du *membre*. En cas d'inscriptions multiples visant au *Benefits* injustifiés, *myWorld* est en droit de résilier la relation contractuelle pour motif grave ainsi que de résilier les *Benefits* obtenus par cette voie. En cas d'inscriptions multiples, les derniers numéros d'identification de membre inscrits sont supprimés. Les *Benefits* qui découlent exclusivement des inscriptions multiples expirent.

3. Benefit Program

- 3.1 Grâce à ses achats auprès de *myWorld* et des *entreprises partenaires*, le *membre* acquiert des *Benefits*, en respect des présentes conditions générales. Les *Benefits* ainsi que leurs conditions sont décrits plus en détail au point 5.
- 3.2 Pour pouvoir proposer des *Benefits* aux *membres* pour leurs achats, *myWorld* conclut des accords avec des *entreprises partenaires*. Les *entreprises partenaires* actuelles, y compris les *Benefits* qu'elles proposent sont repris sur le site Web www.myworld.com.
- 3.3 Le *membre* a les options suivantes pour enregistrer ses achats: *myWorld card*, *myWorld-App* ou dans l'espace membre personnel sur le site Web de *myWorld*.
- 3.4 L'entreprise partenaire transmet les données d'achat ou de facturation collectées à *myWorld* pour le calcul des *Benefits* qui en résultent.

4. Shopping en ligne

- 4.1 Lors des achats en ligne, le membre peut se connecter à www.myworld.com ou via *myWorld-App* avec ses données d'accès et choisir la boutique en ligne souhaitée chez *myWorld* ou une *entreprise partenaire* ou effectuer des achats directement dans la boutique en ligne. Les achats auprès d'entreprises partenaires en ligne ne peuvent être enregistrés que si le système du membre autorise des cookies pendant le processus d'achat et n'utilise pas d'adblocker ou de bloqueur de scripts. Les *membres* peuvent consulter sur le site Web www.myworld.com dans la rubrique FAQ les informations relatives aux achats auprès d'entreprises partenaires en ligne.

- 4.2** Les *membres* ont le droit d'annuler un contrat d'achat conclu à distance ou en dehors des locaux professionnels sous 14 jours sans motivation (délai légal d'annulation pour achat à distance). L'accréditation des *Benefits* correspondant aux achats effectués en ligne requiert la conformité au point 5.3, à savoir que le délai légal d'annulation de l'achat à distance est échu, et que le *membre* n'a pas procédé à l'annulation.
- 4.3** Le *membre* a droit aux *Benefits* pour les achats dans les boutiques en ligne des *entreprises partenaires* qui figurent sur le site Web www.myworld.com pour le pays où se trouve l'adresse du domicile, de livraison ou commerciale du *membre* (selon l'inscription).
- 4.4** *myWorld* n'a pas d'influence sur l'aménagement des boutiques en ligne des *entreprises partenaires* (accessibles par le biais de liens) et n'en est pas non plus responsable. Si les sites Web liés contiennent des contenus illégaux ou autrement contraires aux bonnes mœurs, *myWorld* s'en distancie explicitement.
- 5. Benefits**
- 5.1** Les *Benefits* octroyés sont disponibles à l'adresse suivante : www.myworld.com. Il est recommandé au *membre* de s'informer régulièrement sur le site web *myWorld* de l'état des conditions des *entreprises partenaires*. *myWorld* a toujours le droit de modifier les *Benefits* accordés à des entreprises partenaires individuelles. Pour le calcul des *Benefits* dus au *membre*, il convient de se baser sur les conditions applicables au moment où le *membre* a payé l'intégralité de l'achat.
- 5.2** *myWorld* se réserve le droit de déroger aux principes stipulés ici dans le cadre d'actions spéciales. *myWorld* s'efforce de proposer aux *membres* le choix de possibilités d'achat le plus large possible auprès d'*entreprises partenaires*, et de convenir à cet égard de réductions substantielles avec les *entreprises partenaires*, afin de proposer de vastes avantages aux *membres*. Pour autant que des conditions dérogantes soient convenues avec une *entreprise partenaire* dans le cadre d'actions spéciales (p. ex. concernant des achats atypiques comme des contrats pour téléphones mobiles sans durée ou des voyages), *myWorld* les signalera sur le site Web www.myworld.com à la page consacrée aux *entreprises partenaires*.
- 5.3** L'accréditation des *Benefits* requiert notamment que l'achat soit intégralement payé par le *membre*, et qu'il n'y ait plus aucun droit légal d'annuler l'achat sans motivation, c.-à-d. que tout délai légal d'annulation éventuellement valable pour l'achat à distance doit être échu. Si ces conditions sont remplies, l'*entreprise partenaire* confirmera et facturera l'achat à *myWorld*. Les *Benefits* correspondant aux achats effectués, qui sont facturés au plus tard le dimanche à 23h00 par l'*entreprise partenaire* à *myWorld*, sont crédités au *membre* (*Benefits*). *myWorld* impose aux *entreprises partenaires* de procéder à la facturation au plus tard dans un délai de trois mois après la date à laquelle les conditions visées au présent point sont remplies. Un versement des *Benefits* au *membre* n'est possible qu'après que l'*entreprise partenaire* en ait donné l'ordre à *myWorld*.
- 5.4** Pour autant que le *membre* fasse des achats auprès d'*entreprises partenaires* à l'étranger (sur place ou en ligne), il se peut que le *Cashback* figure d'abord dans la devise étrangère concernée sur le compte de versement. Après confirmation de l'achat par l'*entreprise partenaire*, le montant est automatiquement converti dans la devise du pays du *membre*, dans l'espace *membre* du *membre* concerné, selon le cours de référence en vigueur de la Banque nationale suisse ou de l'institution financière compétente ailleurs le jour de la réception du paiement par l'*entreprise partenaire*. Le point 4.3 est intégralement de vigueur, c.-à-d. qu'une prétention aux *Benefits* vaut exclusivement pour des achats étrangers (p. ex. *entreprises partenaires en ligne*) qui sont stipulés sur le site Web de *myWorld* pour le *membre* concerné.
- 5.5** Les *Benefits* sont basés sur les conditions convenues contractuellement entre *myWorld* et l'*entreprise partenaire* concernée et peuvent donc varier. Les *Benefits* se composent du *Cashback*, *Shopping Points* ou d'autres actions.
- 5.5.1** *Cashback*: pour les achats inscrits dans le *Benefit Program*, le *membre* peut recevoir de *Cashback*, le pourcentage par produit ou par entreprise partenaire étant indiqué sur www.myworld.com. Des achats individuels peuvent être exclus de l'octroi du *Cashback*. Le *Cashback* correspond à une remise obtenue sur un achat et est accordé sous la forme d'un avoir pouvant être utilisé par la suite au sein du groupe *myWorld*.
- 5.5.2** *Shopping Points*: pour les achats inscrits dans le *Benefit Program*, le *membre* peut recevoir de *Shopping Points*, le nombre respectif par produit ou par achat auprès de l'entreprise partenaire étant indiqué sur www.myworld.com et peut être suivi par le *membre* de la zone connectée. Des achats individuels peuvent être exclus de l'octroi des *Shopping Points*. Le nombre de *Shopping Points* crédités dépend du montant de l'achat et des conditions convenues avec l'entreprise partenaire concernée. *myWorld*, sous www.myworld.com, indique comme base de calcul le nombre de points commerciaux que l'entreprise partenaire attribue pour un achat d'un montant de CHF 150. *Shopping Points* peuvent être échangés par le *membre* dans le *myWorld Benefit Lounge* en nombre prédéfini. *Shopping Points* n'ont pas de valeur nominale fixe. *Shopping Points* ne peuvent pas être versés en espèces ou transférés à d'autres personnes à titre onéreux. *Shopping Points* qui s'accumulent du 1.1. au 30.06. peuvent être consommés jusqu'au 31.12. de la même année, sinon ils expireront.
- 6. Espace membre**
- 6.1** *myWorld* met sur le site Web www.myworld.com (espace de connexion) gratuitement un espace membre personnel à la disposition de chaque *membre*, où le *membre*, après saisie de son nom d'utilisateur et de son mot de passe, peut à tout instant consulter les achats qu'il a effectués et les informations relatives aux *Benefits* dans le cadre du *Benefit Program*. Pour l'éventuelle non-disponibilité des sites Web de *myWorld* et de l'espace de connexion des membres sur le site Web www.myworld.com, *myWorld* est uniquement responsable conformément au point 10.

6.2 Les identifiants pour l'utilisation de l'espace membre personnel (nom d'utilisateur, mot de passe et code PIN) doivent être conservés par le *membre* en lieu sûr et être traités dans la plus stricte confidentialité. Le nom d'utilisateur et le mot de passe ne peuvent sous aucune condition être rendus accessibles à des tiers. Les paramètres personnels sont modifiables par le *membre* à tout instant sur le site Web www.myworld.com (espace de connexion).

6.3 Le *membre* est tenu de mentionner immédiatement à *myWorld* toute utilisation abusive de son *accès en ligne*. Après blocage immédiat de l'accès, des identifiants modifiés sont envoyés au *membre* par SMS, e-mail ou courrier postal. Pour le préjudice subi suite à l'utilisation abusive par le *membre*, *myWorld* n'est responsable que conformément au point 10.

7. Modification ou attribution du *recommandeur*

Les *membres* peuvent à tout moment changer ou se faire assigner un *recommandeur* existant en nommant un autre *membre* avec l'accord de celui-ci vis-à-vis de *myWorld* pour être nommé comme *recommandeur*.

8. Protection des données

8.1 Pour autant que l'exécution du *Benefit Program* exige le calcul des *Benefits*, *myWorld* collecte, conserve et traite des données personnelles des membres comme des données relatives au comportement de shopping et les achats effectués par les *membres*, *myWorld* étant responsable de la protection de la vie privée. Pour autant que le *membre* en donne l'autorisation, *myWorld* utilise les données des membres également pour envoyer au *membre* des informations personnalisées sur l'assortiment et les produits de *myWorld* et des *entreprises partenaires*.

8.2 Toutes les demandes d'informations du *membre* concernant la modification ou la suppression des données personnelles peuvent être adressées directement à *myWorld* (*myWorld Swiss GmbH, Tödistrasse 48, 8002 Zürich*).

8.3 Vous trouverez dans la Déclaration de protection des données sur le site Web www.myworld.com d'autres dispositions pour la protection de la vie privée qui sont importantes lors de l'utilisation du site Web *myWorld*.

8.4 *myWorld* utilise des technologies de sécurité reconnues internationalement afin de protéger les données des *membres* contre tout accès par des personnes non autorisées. Pour la sécurité des données envoyées via Internet, *myWorld* n'est responsable que conformément au point 10.

9. Non-respect des obligations

9.1 Les prestations à fournir par *myWorld* se limitent à exécuter le *Benefit Program* comme décrit dans les présentes conditions générales.

9.2 Les droits et obligations relatifs aux achats effectués par le *membre* auprès des *entreprises partenaires* sont valables exclusivement pour les *entreprises partenaires* concernées. Par conséquent, *myWorld* n'accepte, après conclusion d'un contrat avec l'*entreprise partenaire*, aucune garantie ni responsabilité pour les obligations des *entreprises partenaires*, à savoir en cas d'éventuel non-respect ou de respect défaillant par l'*entreprise partenaire*.

10. Responsabilité

10.1 *myWorld* n'est responsable que des actes intentionnels et des négligences graves ainsi que des dommages portant atteinte à la vie, à l'intégrité corporelle ou à la santé. Toute autre responsabilité de *myWorld* est exclue dans la mesure où cela est autorisé par la loi. *myWorld* n'est notamment pas responsable des dommages découlant d'une négligence légère ou d'un manque de succès économique, d'une perte de gain, de dommages consécutifs ou d'autres dommages indirects.

10.2 *myWorld* n'est pas non plus responsable lorsque *myWorld* n'a commis aucune faute, p. ex. dans les cas suivants:

- (a) interruptions de l'accessibilité du *membre* à Internet;
- (b) autres pannes techniques et électroniques (i) pendant la communication des données via Internet ainsi que (ii) lors de l'utilisation du portail Internet de *myWorld*, des services SMS de *myWorld* et des applications de *myWorld* pour appareils finaux mobiles, pour autant que *myWorld* ne soit pas responsable de ces pannes;
- (c) pannes techniques et électroniques dont *myWorld* n'est pas responsable, qui empêchent l'inscription des achats effectués dans le cadre du *Benefit Program* (à savoir la panne éventuelle de la traçabilité et les pertes de données consécutives);
- (d) non-disponibilité des réseaux mobiles ou des terminaux;
- (e) fonctionnement défaillant des appareils mobiles finaux du *membre*.

Le contrat relatif à l'achat de marchandises ou le contrat relatif à la prestation de services, voyages etc. est exclusivement établi entre le *membre* et l'*entreprise partenaire* concernée.

10.3 Les limitations ou exclusions s'appliquent également à la responsabilité personnelle des collaborateurs, des représentants légaux et des auxiliaires d'exécution de *myWorld*, dans la mesure où la responsabilité de *myWorld* est limitée ou exclue.

11. Résiliation de la relation contractuelle par le *membre*

- 11.1 Le *membre* est en droit de résilier la relation contractuelle avec *myWorld* à tout moment en adressant une notification écrite. Du reste, dans le cadre de la relation contractuelle en cours, le *membre* n'est pas tenu d'effectuer des achats ou de déployer d'autres activités.
- 11.2 Lors de la résiliation de la relation contractuelle, le *membre* a exclusivement le droit aux *Benefits* issus du *Benefit Program* qui étaient déjà créés au moment de la résiliation du contrat, c.-à-d. pour autant que l'achat qui donne droit au *Cashback* ait déjà été effectué au moment de la résiliation du contrat. Les *Shopping Points* reçus jusqu'à cet instant expirent en principe lors de la résiliation de la relation contractuelle. Si toutefois le *membre* résilie la relation contractuelle pour un motif grave, il peut encore échanger les *Shopping Points* reçus durant une période de huit semaines après résiliation du contrat, conformément au point 5.
- 12. Résiliation de la relation contractuelle par *myWorld***
- 12.1 La relation contractuelle est résiliable par *myWorld* normalement, c.-à-d. sans motif, en respectant un délai de préavis de 30 jours ou pour motif grave avec effet immédiat. Est considéré comme motif grave, outre l'atteinte considérable aux intérêts économiques ou à la réputation de *myWorld* ou des *entreprises partenaires* concernées, notamment le non-respect des obligations contractuelles importantes. Relèvent des obligations contractuelles importantes les obligations du *membre* telles que visées aux points 2.2, 2.3.
- 12.2 Le *membre* délie *myWorld* de tout dommage et de toute plainte contre toutes les prétentions de tiers. Ceci vaut également pour les frais de défense contre pareilles actions intentées par des tiers. Du reste, *myWorld* est en droit de répercuter sur le *membre* tout préjudice que *myWorld* subit suite au non-respect des obligations par le *membre*, y compris les frais de l'éventuelle procédure judiciaire.
- 12.3 Lors de la résiliation de la relation contractuelle, le *membre* a exclusivement le droit aux *Benefits* issus du *Benefit Program* qui étaient déjà créés au moment de la résiliation du contrat, c.-à-d. pour autant que l'achat qui donne droit au *Cashback* ait déjà été effectué au moment de la résiliation du contrat.
- 12.4 Si *myWorld* résilie la relation contractuelle avec effet immédiat pour un motif grave qui n'est pas imputable au *membre*, le *membre* peut encore échanger les *Shopping Points* reçus jusque-là durant une période de 8 semaines après résiliation du contrat conformément au point 5. Du reste, les *Shopping Points* déjà reçus expirent lors de la résiliation du contrat.
- 13. Dispositions générales**
- 13.1 Uniquement avec une autorisation écrite préalable, le *membre* est en droit de céder les éventuelles créances de *myWorld* (ou les droits qui découlent de la participation au *Benefit Program*) à des tiers ou de les utiliser comme sécurité.
- 13.2 La participation au *Benefit Program* n'engendre qu'une relation d'échange et, par conséquent, aucune relation relevant du droit des sociétés entre le *membre* et *myWorld*. Aucune adhésion à une association n'est notamment établie.
- 13.3 Les accords individuels pris au cas par cas ont dans tous les cas la priorité sur les présentes conditions générales. Un contrat écrit ou une confirmation écrite de la part de *myWorld* s'impose pour le contenu de tels accords. Il est présumé que les Parties ne sont pas parvenues à une entente orale. *myWorld* est en outre en droit d'envoyer par SMS ou e-mail au *membre* les déclarations relatives au contrat et les informations requises pour l'exécution du contrat, pour autant que le *membre* ait communiqué les données de contact correspondantes, et qu'il n'y voit aucune objection.
- 13.4 Les modifications apportées aux présentes conditions générales ainsi qu'aux autres accords contractuels entre le *membre* et *myWorld* communiquées par écrit au *membre* sont considérées comme acceptées par le *membre* si ce dernier ne conteste pas leur validité par écrit dans les 30 jours suivant la réception de la notification de la modification. *myWorld* attirera particulièrement l'attention du *membre* dès le début du délai sur le fait que celui-ci accepte les modifications apportées aux conditions générales qui lui ont été transmises, s'il ne s'y oppose pas par écrit dans le délai convenu. Les modifications des conditions générales ne sont considérées comme acceptées par le *membre* que si cet avertissement a effectivement été émis.
- 13.5 Dans la mesure où des désignations spécifiques au sexe sont utilisées dans le contenu du contrat, elles englobent aussi bien les personnes de sexe féminin que masculin de même que les personnes morales.
- 13.6 Si certaines dispositions de la base contractuelle sont ou deviennent totalement ou partiellement nulles ou inexécutables, cela n'affecte en rien la validité ou la recevabilité des autres dispositions.
- 13.7 La relation contractuelle est régie par le droit suisse. L'applicabilité du droit de la vente de la Convention des Nations Unies est exclue. Les tribunaux ordinaires du siège de *myWorld Swiss GmbH* sont compétents pour tous les litiges, dans la mesure où un autre tribunal n'est pas obligatoirement compétent.
- 13.8 Les tribunaux ordinaires du siège de *myWorld Swiss GmbH* sont compétents pour tous les litiges relatifs aux présentes conditions générales ainsi que pour tous les contrats conclus sous le régime des présentes conditions générales, dans la mesure où un autre tribunal n'est pas obligatoirement compétent.
- 13.9 L'enregistrement et la participation au *Benefit Program* sont autorisés dès l'âge de 14 ans révolus. L'accord du représentant légal est obligatoire jusqu'à l'atteinte de la majorité.
- 13.10 Le *membre* s'engage à supporter lui-même l'ensemble des dépenses, taxes, impôts, etc., qui découlent des *Benefits* pour le *membre*.

Annexe 1 Définition des termes employés

«**Membres**» sont toutes les personnes physiques ou morales qui ont conclu avec *myWorld* un contrat d'établissement d'une adhésion à *myWorld* conformément aux présentes conditions générales, pour la durée de ce contrat, c.-à-d. tant que ce contrat n'est pas résilié par l'une des parties.

«**Achats**» sont l'achat de marchandises, de services, de voyages etc. chez *myWorld* et les *entreprises partenaires*.

«**Entreprises partenaires**» sont des entreprises qui ont une relation contractuelle avec *myWorld*, et auprès desquelles les membres peuvent, par l'achat de marchandises, de services, de voyages etc. recevoir des *Benefits* dans le cadre du *Benefit Program*.

«**Benefits**» sont tous les avantages que le membre reçoit ou qu'il peut éventuellement recevoir par l'achat auprès de *myWorld* et des *entreprises partenaires* dans le cadre du *Benefit Program*. Par avantages, on entend le *Cashback*, *Shopping Points* et d'autres actions.

«**Benefit Program**» est le programme géré par *myWorld* dans le cadre duquel les membres reçoivent des *Benefits* lors de l'achat de marchandises, de services, de voyages etc. de *myWorld* et des *entreprises partenaires*.

«**myWorld Card**» est disponible en plastique ou en carte virtuelle (en ligne). Il ne s'agit pas d'un moyen de paiement, mais uniquement de la collecte des données d'achat.

«**Numéro d'identification de membre**» est un numéro octroyé une seule fois par *myWorld* qui sert à l'identification du membre et à l'inscription des achats auprès de *myWorld* et des *entreprises partenaires*.

«**Cashback**» est le *Benefit* décrit plus en détail au point 5.

«**Shopping Points**» sont les *Benefits* décrits en détail au point 5.

«**Espace membre**» est l'espace de connexion décrit en détail au point 6 de chaque membre sur les sites Web de *myWorld* (www.my-world.com).

«**Recommandeur**» est un *membre* (*entreprise partenaire*, *partenaire de coopération*, etc.) qui a recommandé un autre *membre* ou qui est inscrit sous l'une des conditions stipulées au point 7 chez *myWorld* comme *recommandeur* du *membre* concerné.